

COMPTE-RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE COVID-19 DU 19/05/2020

SITUATION SANITAIRE ET MATERIELLE

2 agent.e.s sont en quatorzaine actuellement. Ces agent.e.s ont été en contact potentiel avec des personnes contaminées. Comme ils (elles) étaient déjà en ASA, il y a maintien à domicile, en observation.

S'agissant des distributeurs de gel hydroalcoolique pour les usagers, la commande a été effectuée et leur livraison aura lieu sur les 12 sites, au début du mois de juin.

Le plexiglas sera installé à l'accueil de la cité administrative d'Alençon, dans le courant de la journée du mercredi 20 mai. Le plexiglas a été installé dans tous les autres postes.

En ce qui concerne le marquage au sol, le matériel a été reçu lundi 18 mai. Le marquage a été fait à la Direction, rue du Pont-Neuf et va être fait dans la semaine, sur les autres sites (sites extérieurs + SIP Alençon)

Les organisations syndicales sont préoccupées au sujet des conditions matérielles du personnel de ménage, à la cité administrative d'Alençon. Ce personnel sans masque et avec une seule paire de gants, doit nettoyer les locaux, avec les mêmes produits que d'habitude et sans temps supplémentaire pour effectuer un travail devenu beaucoup plus long à cause de la crise sanitaire.

LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

Deux tableaux nous ont été fournis par la Direction (vous les trouverez avec ce compte-rendu) :

- Le recensement des effectifs au 20/05/2020 ;
- Le PRA prévu à l'horizon du 1^{er} juin 2020.

SUJETS RH

Les congés/ARTT

Les agent.e.s sont toujours en attente d'une note départementale sur les congés. Les congés posés de manière volontaire jusqu'au 31 mai devraient être déduits des congés retenus d'après la note nationale.

Solidaires Finances Publiques demande de remplacer l'autorisation exceptionnelle d'absence du 22 mai par une journée de congés ou d'ARTT qui serait prise en compte dans le calcul des congés imposés sur la période du 16 mars au 31 mai. Si notre demande aboutissait, l'autorisation exceptionnelle d'absence serait reportée au 13 juillet (2ème pont obligatoire).

Une organisation syndicale fait remarquer que tous les agent.e.s ne pourront pas prendre des congés avant le 31 mai car le travail est dense durant cette période (dans les trésoreries et les SIP par exemple).

La Direction locale attend des directives plus précises de l'administration centrale afin de finaliser sa note départementale¹, ce qui est d'autant plus surprenant que M. FOURNEL a donné des consignes de souplesse dans son audioconférence du 15 mai.

La Direction s'engage uniquement à effectuer des corrections sur SIRHIUS a posteriori pour la journée du vendredi 22 mai.

La restauration

La réouverture du restaurant administratif d'Alençon s'est effectuée le 11 mai en mode dégradé. En effet, sont uniquement servis des plateaux-repas à emporter.

Une organisation syndicale demande le maintien des frais de mission tant que les personnels ne pourront pas prendre leur repas du midi, à l'intérieur des locaux du restaurant administratif, dans les conditions habituelles et dans le respect des mesures sanitaires.

La Direction estime que la reprise partielle de l'activité met fin de facto à l'attribution des frais de missions. Un point va être fait avec la Centrale pour éclaircir ce point.

CAMPAGNE IR

Une organisation syndicale a posé la question sur la pertinence de prendre des rendez-vous pour les usagers et faire ensuite des contre-appels pour éviter qu'ils se déplacent.

M DACHICOURT a assumé ce choix, eu égard à la crise sanitaire. Selon lui, la priorité est de protéger les agent.e.s. Le contre-appel ne sert qu'à renseigner les usagers tandis que les rendez-vous ont pour objectif de réguler les flux à l'intérieur de nos locaux.

Prochaine audioconférence le jeudi 28 mai à 8h45

¹La Direction locale a finalement fait paraître cette note sur Ulysse 61, le mercredi 20 mai dans l'après-midi